
Enjeux et mobilité des jeunes et personnes immigrantes en Outaouais : les leçons pour le développement de nos territoires

Chantale Doucet
Chercheuse consultante^a

INTRODUCTION

L'Outaouais faisait figure de pionnière en 1996 avec l'adoption d'une première entente spécifique en immigration au Québec. S'appuyant sur un partenariat entre plusieurs acteurs, cette entente et celles qui suivront ont permis d'adapter l'action gouvernementale aux priorités régionales et d'appuyer financièrement divers projets qui s'inscrivent dans les réalités de l'Outaouais. Quinze ans plus tard, la quatrième entente se distingue de nouveau en misant sur une approche intégrée réunissant les stratégies destinées aux personnes immigrantes à celles des jeunes. Sur le terrain, les enjeux et solutions liés à l'attraction, la rétention et l'insertion des immigrants et des jeunes partagent en effet plusieurs similitudes qui ont mené à un partenariat inédit entre la direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et la Table jeunesse Outaouais (TJO). Afin d'alimenter et orienter le contenu de cette nouvelle entente spécifique et son plan d'action, ces trois partenaires ont opté pour une approche participative avec l'organisation de groupes de discussion et d'un forum. Dans le contexte actuel d'incertitude, avec la disparition et l'affaiblissement de plusieurs organisations porteuses de la démarche et du même coup de

nombreux projets, il nous est apparu important de présenter les leçons tirées de cette expérience qui s'appuie sur l'expertise et les savoirs des intervenants du milieu. D'autant plus que les dynamiques de mobilité des jeunes et des immigrants touchent à la fois aux dimensions démographiques, économiques et sociales des territoires. Du coup, cette démarche participative a permis aux différents acteurs de discuter des échelles territoriales à privilégier pour maximiser le développement, des défis de concertation et de cohérence territoriale et à l'amélioration des pratiques, politiques et mécanismes d'évaluation et de suivi afin d'assurer un réel développement. L'article s'amorce avec une mise en contexte de cette démarche inspirante en insistant par la suite sur les défis rencontrés pour assurer une durabilité des ressources et des services existants tout en prenant en compte les besoins et spécificités des différents territoires de l'Outaouais. À travers ces réflexions, quelques-unes des solutions mises en place au fil des années par les acteurs locaux et régionaux sont également présentées. En guise de conclusion, les leçons tirées de cette démarche afin de maximiser les stratégies de développement sont mises en contraste avec les stratégies préconisées actuellement par le gouvernement.

1. UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET PARTICIPATIVE POUR ARRIMER LE PLAN D'ACTION SUR L'IMMIGRATION ET LA JEUNESSE AUX RÉALITÉS ET PRÉOCCUPATIONS SUR LE TERRAIN

Face à la dualité entre Montréal, pluriethnique, et les autres régions plus homogènes, le gouvernement adoptait des orientations politiques de régionalisation de l'immigration en 1991 afin d'encourager la population immigrante à s'installer dans les régions de façon durable¹. Dans cette stratégie de régionalisation qui vise à faire bénéficier l'ensemble du Québec de l'apport de l'immigration, les différents acteurs régionaux et locaux de l'Outaouais jouent un rôle de premier plan. Ce

partenariat entre le gouvernement et la région qui s'inscrit dans une optique de décentralisation est consolidé à travers l'adoption d'une entente spécifique contribuant à arrimer le plan d'action aux priorités régionales². La direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et la Table jeunesse Outaouais (TJO) sont les trois organisations instigatrices de la dernière entente spécifique sur

l'immigration et la jeunesse. Plusieurs autres partenaires ont également témoigné de leurs intérêts pour participer à cette entente.

Il s'agit d'une démarche avant-gardiste puisque c'est la première fois que les stratégies destinées aux personnes immigrantes et celles liées aux jeunes sont regroupées au sein d'une même entente. La mise en place de projets pour contrer l'exode des jeunes dans les milieux ruraux partage en effet de nombreuses similitudes avec les stratégies pour attirer et favoriser l'établissement à long terme des personnes immigrantes sur les territoires.

Les acteurs régionaux ont ainsi choisi de remplacer le développement en silo axé sur les clientèles par une approche intégrée et territoriale qui favorise une compréhension commune des enjeux reliés à l'immigration et à la jeunesse tout en contribuant à mettre en commun les forces, les connaissances et les diverses actions dans ces domaines.

Pour refléter cette approche intégrée, les termes « mobilité territoriale et internationale » ont été choisis par les acteurs régionaux (MIDI, CRÉO et TJO) pour désigner cette nouvelle entente spécifique. Ajoutons que le terme mobilité s'inscrit également dans la lignée des réflexions récentes menées dans les milieux académiques et de pratiques. Ainsi, le terme vient refléter les nouvelles réalités migratoires des dernières années avec l'accentuation de la mobilité de la population mondiale grandement facilitée par la mondialisation économique et les progrès en matière de transports et de communication. Cette mobilité croissante, étroitement liée à l'économie, concerne

particulièrement les travailleurs, les étudiants, les investisseurs et les entrepreneurs³.

Soucieux de se doter d'une quatrième entente spécifique arrimée à un plan d'action représentatif des réalités et préoccupations sur le terrain, une démarche composée de trois principales étapes a été privilégiée (voir le tableau suivant pour un résumé de la démarche). 1. En guise de préparation à un Forum, six groupes de discussions ont été organisés avec les acteurs clés œuvrant sur les différents territoires de l'Outaouais (cinq sur les territoires locaux et un à l'échelle régionale). L'objectif de ces groupes de discussion était d'échanger sur les défis à relever sur le territoire en lien avec l'immigration et la jeunesse ainsi que sur les orientations et les actions à privilégier. Cette approche territoriale a contribué à prendre en compte la diversité et la spécificité des différents territoires de l'Outaouais et à tracer une première esquisse des enjeux et des forces sur le terrain afin d'alimenter le contenu du Forum. 2. Le Forum a mobilisé environ 130 acteurs politiques, économiques et associatifs qui ont échangé, réfléchi et identifié des pistes de solution à privilégier dans les trois prochaines années en matière d'attraction, d'accueil, d'intégration et de rétention des jeunes et des personnes immigrantes sur l'ensemble des territoires de l'Outaouais. 3. Parallèlement à cette démarche, la réalisation d'un état des lieux par l'entremise de statistiques et de la documentation produite au cours des dernières années par les divers acteurs a contribué à faire le point sur les tendances et les enjeux de la situation des jeunes et des immigrants en Outaouais tout en dressant un portrait sommaire des organisations actives sur le terrain.

Tableau 1 – Résumé de la démarche pour arrimer le contenu de la quatrième entente spécifique aux réalités et préoccupations sur le terrain

Démarche	Objectifs
1. Organisation de six groupes de discussion (cinq dans les territoires locaux et un à l'échelle régionale) entre le 8 et le 17 janvier 2014 réunissant 29 représentants d'organisations	Identifier les principaux enjeux et préoccupations liés à la jeunesse et à l'immigration dans les différents territoires de l'Outaouais
2. Démarche intersectorielle et concertée avec la tenue d'un Forum (Outaouais : terre d'accueil et d'opportunités) qui a mobilisé plus de 130 acteurs politiques, économiques et associatifs clés de l'Outaouais le 25 février 2014 à l'UQO	Les participants ont échangé, réfléchi et identifié des pistes de solution à privilégier dans les trois prochaines années en matière d'attraction, d'accueil, d'intégration et de rétention des jeunes et des personnes immigrantes
3. Réalisation d'un état des lieux par l'entremise de statistiques et de la documentation produite au cours des dernières années par les divers acteurs	Faire le point sur les tendances et les enjeux de la situation des jeunes et des immigrants en Outaouais tout en dressant un portrait sommaire des organisations actives sur le terrain

2. TROIS PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION À PRÉCONISER POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT

Cette démarche, qui a mobilisé le savoir, les attentes et les préoccupations des acteurs sur le terrain tout en prenant en compte l'analyse tirée de différentes études, a permis d'identifier six recommandations afin d'orienter les objectifs de la prochaine entente spécifique et son plan d'action⁴. Ces recommandations sont résumées dans la prochaine partie sous la forme de trois principales orientations qui font figure à la fois d'enjeux et de pistes de réflexion et d'action pour améliorer les pratiques territoriales de développement en Outaouais, mais également ailleurs au Québec.

2.1 Une vision et une stratégie communes à l'échelle régionale tout en prenant en compte les besoins et les spécificités des différents territoires

L'Outaouais se démarque en matière d'accueil, d'attraction et de rétention des jeunes et des populations immigrantes. La croissance démographique régionale, avantaagée par la présence de la fonction publique fédérale et la proximité d'Ottawa, en témoigne. Selon le recensement de Statistique Canada (2006), l'Outaouais compte également 23 630 immigrants^b, soit 7 % de sa population se classant ainsi au 4^e rang au Québec. La population outaouaise est également plus jeune que dans le reste du Québec. Ces données régionales cachent toutefois des disparités importantes : les territoires de l'Outaouais ont des réalités et des enjeux différents, voire antagonistes. La Ville de Gatineau concentre en effet 71 % de la population outaouaise, ce qui influence certes les données régionales. Gatineau, qui se démarque en termes d'attractivité et de capacité de rétention, concentre 88 % de la population immigrante en 2006, alors que 8 % ont élu domicile dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. À peine 4 % se répartissent dans les MRC rurales de Papineau, Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau. Le milieu urbain est composé d'une population plus jeune que celle du Québec alors que les trois MRC rurales affichent un vieillissement de la population parmi les plus élevés au Québec. Le nombre limité d'emplois et de formations, les services et transports collectifs lacunaires et la rareté de logements sont quelques-uns des enjeux qui affectent les MRC rurales de l'Outaouais et qui expliquent l'exode des jeunes, le vieillissement de la population et les

difficultés d'attirer et de retenir les personnes immigrantes. Ajoutons que la MRC des Collines-de-l'Outaouais, qui peut à la fois être qualifiée de périurbaine et rurale, fait bande à part : sa population, qui travaille majoritairement en milieu urbain, partage un profil statistique similaire à sa voisine Gatineau; les services et les structures d'accueil sont toutefois déficients sur le territoire qui est principalement desservi par l'entremise de différents points de services à l'extérieur de la MRC.

Bref, l'Outaouais se hisse parmi les régions québécoises qui accusent les plus importantes différences démographiques et socioéconomiques entre ses cinq territoires.

Ces quelques données, auxquelles s'ajoutent les attentes exprimées avec véhémence lors des consultations, attestent de l'importance d'adopter des stratégies de développement souples qui s'adaptent aux différentes réalités des territoires locaux. Ce constat n'est pas nouveau. Rappelons que l'un des objectifs des trois principaux partenaires de l'entente spécifique était d'adopter une approche territoriale afin de prendre en compte la diversité et la spécificité des différents territoires de l'Outaouais. La valorisation des territoires locaux a également fait l'objet d'initiatives innovatrices dans les ententes stratégiques précédentes. Mentionnons notamment la création de postes d'agentes AIR (Accueil, Intégration, Rétention) attitrées spécifiquement au recrutement, à l'accueil, à l'intégration sociale et à l'insertion durable des jeunes et des immigrants dans les quatre MRC. Créé en 2008 par la Table jeunesse Outaouais, le projet AIR a par la suite été combiné à la stratégie de régionalisation des personnes immigrantes qui découle de l'Entente de régionalisation de l'immigration en Outaouais. La décentralisation du financement vers les territoires locaux a été un élément important dans le projet AIR qui a procuré une véritable marge de manœuvre aux acteurs. Les responsables du projet AIR variaient selon les territoires (Carrefours jeunesse emplois, MRC, Centre intégré d'employabilité locale) afin d'assurer une cohérence avec les autres stratégies et projets de développement

local en place. Cette approche territoriale a également favorisé le développement de liens privilégiés avec différents acteurs du développement qui jouent un rôle important dans l'accueil des jeunes et des immigrants (Chambre de commerce, CLE, Places aux jeunes, institutions d'enseignements et de santé, etc.). Le Service Intégration Travail Outaouais (SITO), leader régional dans l'intégration des personnes immigrantes par leur insertion en emploi, a assuré la coordination du projet AIR à l'échelle régionale exerçant du même coup un transfert de connaissances vers les milieux ruraux en partageant son expertise et ses outils d'intervention.

Si le local est l'échelle territoriale appropriée pour répondre aux enjeux des jeunes et des immigrants, la valorisation de l'échelle régionale reste néanmoins nécessaire et souhaitée par la majorité des acteurs sur le terrain.

L'échelle régionale permet en effet d'articuler les différentes stratégies sur les territoires et d'assurer une cohérence dans leur mise en œuvre. Elle est également essentielle pour assurer un transfert d'expertise et créer des liens entre l'urbain et le rural. C'est également à cette échelle qu'œuvrent les bailleurs de fonds assurant une interaction entre le développement des territoires et les stratégies de l'État. Le développement d'une vision régionale est d'ailleurs un enjeu constamment évoqué dans les différents territoires de l'Outaouais pour favoriser l'attraction et la rétention des jeunes et des immigrants. À ce titre, deux principales orientations pour appuyer l'immigration et la jeunesse ont rallié la majorité des acteurs de l'Outaouais lors des consultations tout en adoptant différentes solutions adaptées aux enjeux spécifiques des territoires locaux. Nous évoquons rapidement ces deux orientations dans les prochains paragraphes, car elles contribuent à une meilleure compréhension des rapports entre l'échelon régional et le local.

2.1.1 L'emploi : moteur pour attirer, retenir et intégrer les jeunes et les immigrants

L'emploi est identifié comme le principal facteur d'attraction, de rétention et d'intégration des

jeunes et des immigrants. Il s'agit d'un consensus fort en Outaouais qui est partagé par la majorité des acteurs, quel que soit le territoire d'intervention. Les enjeux liés à l'emploi et les solutions pour y remédier adoptent toutefois différentes formes selon les territoires.

À Gatineau, par exemple, les perspectives d'emploi sont importantes. Si bien que plusieurs employeurs font face à un défi de recrutement de main-d'œuvre accentué par l'attraction de l'Ontario et de la fonction publique fédérale qui offrent des salaires avantageux. Le recours à la main-d'œuvre immigrante offre donc un potentiel important dans ce contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Or, malgré plusieurs avancées, des barrières liées à l'intégration des personnes immigrantes persistent en Outaouais et exigent de poursuivre les efforts afin de promouvoir la main-d'œuvre immigrante et valoriser les outils et les alternatives qui facilitent leurs accès et intégration.

Contrairement à Gatineau, le nombre d'emplois disponibles dans les quatre MRC est limité. L'entrepreneuriat est alors vu par les différents acteurs comme une source majeure de développement agissant comme un levier d'attraction et de rétention des jeunes et des immigrants à travers la création d'emplois et d'investissements. À l'instar de Gatineau, les discussions ont également révélé plusieurs opportunités d'affaires et d'investissement dans les MRC. Bien que plusieurs services de soutien et d'accompagnement des entrepreneurs sont en place en Outaouais, il y a peu de services en amont de ces organisations pour promouvoir l'entrepreneuriat et les opportunités qui restent méconnus auprès des jeunes et des personnes immigrantes qui sont reconnus pour avoir un esprit d'initiative élevé. Du même coup, l'Outaouais attire peu d'immigrants investisseurs.

Les milieux ruraux font également face à une pénurie de main-d'œuvre concentrée principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le milieu rural joue souvent un rôle de tremplin dans ces secteurs où les nouveaux arrivants acquièrent de l'expérience afin de se dénicher un emploi ailleurs. Il y a un roulement important du personnel. Le manque de services de proximité et d'activités récréatives et sociales

est l'un des facteurs mentionnés pour expliquer le départ de ces nouveaux employés. « Pour offrir des services, explique une intervenante dans le Pontiac, une masse critique de population est toutefois nécessaire. Or, la population est peu nombreuse et dispersée sur un vaste territoire ».

Dans certains territoires, les enjeux liés à l'emploi exigent donc une valorisation des activités sociales.

À ce titre, le manque d'ouverture d'esprit de certaines communautés est un autre frein identifié pour retenir les nouveaux employés et leurs familles. Dans des contextes importants de pauvreté, les jeunes ont peu d'occasions de s'ouvrir sur le monde, ce qui accentue le choc culturel des nouveaux arrivants dans les écoles notamment. La rétention des nouveaux arrivants passe donc également par l'organisation d'activités qui favorisent une ouverture des jeunes sur le monde. Cette solution est étroitement liée à la deuxième orientation régionale qui transcende les attentes des territoires locaux.

2.1.2 Favoriser la promotion et la mise en valeur des atouts de la région et de ses territoires auprès des jeunes et des personnes immigrantes

Pour plusieurs acteurs, une meilleure cohésion à l'échelle régionale favoriserait la promotion et la mise en valeur des atouts de la région et de ses territoires auprès des jeunes et des personnes immigrantes. Des stratégies promotionnelles pour attirer des immigrants établis à Montréal ont été mises en place dans la dernière entente spécifique. Coordinné par le SITO en partenariat avec les agents AIR dans les MRC, ce projet a permis d'attirer plusieurs nouveaux arrivants en Outaouais. Toutefois, pour plusieurs participants, l'Outaouais dans son ensemble reste une région méconnue et trop souvent associée exclusivement à Ottawa et à Gatineau. Malgré la présence de lacunes importantes, les nombreux attraits des différents territoires ont également été au cœur des échanges. Gatineau se distingue en étant un pôle important de services et d'emplois. Plusieurs organisations gatinoises sont également reconnues pour leurs pratiques innovantes sur le territoire (SITO, CJEO, CLD, organismes communautaires et associations d'immigrants, etc.). Par ailleurs, la Ville de

Gatineau se hisse parmi les municipalités proactives dans l'adoption de mesures et de politiques d'intégration de l'immigration et met en valeur la diversité culturelle sur son territoire. Elle est d'ailleurs signataire d'une entente avec le MIDI en matière d'intégration des personnes immigrantes et de rapprochement interculturel et a créé un poste consacré aux relations interculturelles. La qualité de vie urbaine qu'on retrouve à Gatineau est accentuée par la proximité du territoire rural qui offre également plusieurs attraits : activités de plein air, golfs, pistes cyclables et de motoneige, activités nautiques, activités de chasse et pêche, paysages exceptionnels, etc. Cette diversité est vue comme une source de richesse et de complémentarité qui doit être valorisée à l'échelle régionale. « Il y a une plus-value à travailler ensemble au niveau de l'Outaouais explique une participante de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Si chaque MRC a son créneau d'excellence, c'est plus facile de vendre l'ensemble de l'Outaouais sans que ce soit perçu comme une compétition entre les territoires ». Pour les acteurs de l'Outaouais, cette solidarité territoriale contribuerait, non seulement à promouvoir la région à l'extérieur, mais à accentuer également le sentiment d'appartenance garant d'une meilleure rétention des jeunes et d'une ouverture plus grande envers les nouveaux arrivants. Une communauté fière aura en effet davantage d'ouverture pour accueillir les nouveaux arrivants.

2.2 La concertation : un premier pas pour développer une cohésion régionale

La cohésion régionale a donc été un enjeu important qui a mobilisé les discussions. En Outaouais, cet enjeu refait continuellement surface dans plusieurs sphères du développement. Dans la sphère du soutien à l'immigration et la jeunesse, les acteurs publics, associatifs et privés sont nombreux (voir figure ci-contre). Certaines organisations ont un mandat qui appuie directement cette clientèle. D'autres ont un mandat plus général, mais contribuent tout de même à favoriser l'attraction, la rétention et l'intégration des jeunes et des immigrants. À travers la mise en place de diverses stratégies et actions, plusieurs acteurs collaborent et ont tissé des liens de confiance. Néanmoins, avec le nombre élevé d'intervenants et la diversité des territoires de l'Outaouais, la concertation, le maillage entre les différents programmes, le

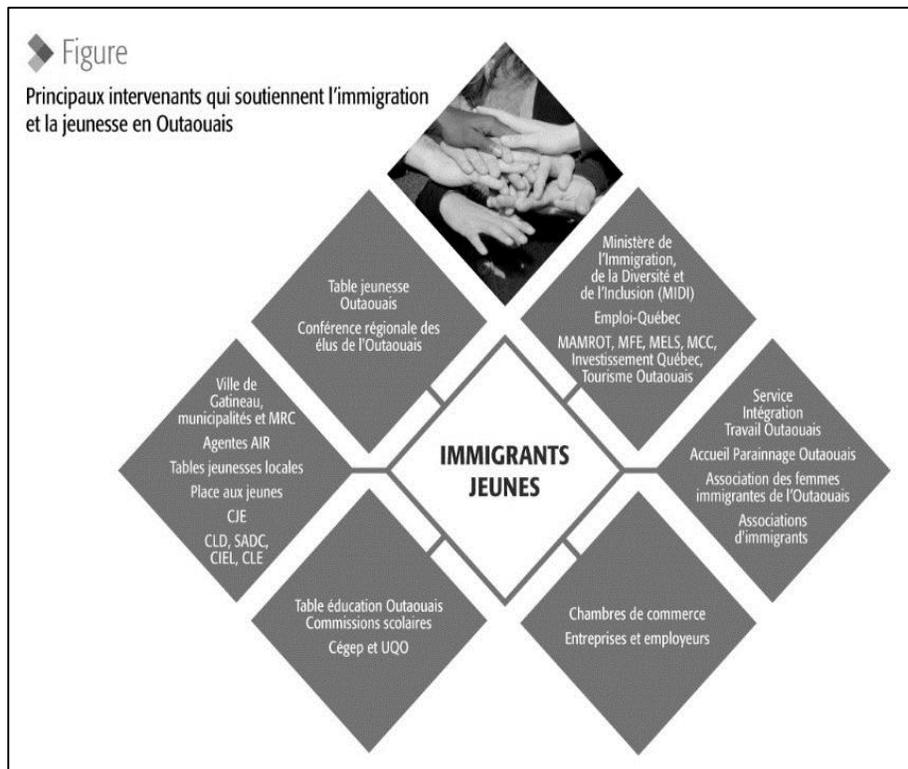
développement et le partage d'une vision concertée et structurante constituent des défis importants. Ce déficit de coopération s'est révélé dans les consultations sous différents traits, dont une méconnaissance des mandats des organisations, des projets, des ressources et des programmes en place à laquelle s'ajoute une incompréhension des réalités des autres territoires.

Du coup, la mise en place d'une table de concertation régionale avec représentativité territoriale et sectorielle a été la formule principalement évoquée lors des consultations pour faire face à cet enjeu de cohésion. Ce dispositif de concertation est vu comme un outil pour améliorer la communication et la coordination des partenaires qui œuvrent auprès des immigrants et des jeunes, contrer le travail en silo, développer une solidarité entre les territoires et assurer un certain suivi des projets.

C'est à travers la fréquence des interactions que les acteurs développent en effet des liens de confiance et de réciprocité nécessaires à l'émergence d'une cohésion territoriale et d'un processus d'innovation.

2.3 Valorisation des bonnes pratiques et durabilité des ressources et des services existants

En matière d'immigration et de jeunesse, les intervenants de l'Outaouais ont développé une expertise et un savoir important avec une panoplie de stratégies, programmes et outils qui n'ont rien à envier aux autres régions. Certes, certains défis persistent, mais plusieurs programmes existants donnent des résultats et connaissent un succès enviable. Pour plusieurs, une meilleure connaissance et une valorisation de ces bonnes pratiques, des ressources et des services existants constituent un tremplin pour maximiser les démarches de développement futur et pour appuyer les priorités du plan d'action de la prochaine entente spécifique. Cette demande du milieu, qui peut sembler simple et légitime au premier abord, constitue toutefois un défi important pour trois principales raisons. Soulignons que ces raisons que nous invoquons ne sont pas spécifiques à l'expérience présentée dans cet article, mais s'inspirent de plusieurs démarches de consultation réalisées au cours des dernières années dans le milieu dans différents secteurs du développement^c.



D'abord, plusieurs politiques de financement s'appuient sur l'innovation comme principaux critères pour soutenir des projets de développement. Ces politiques s'inspirent du concept d'innovation au cœur des théories de développement territorial dans les dernières années. Ce concept multidimensionnel est toutefois trop souvent réduit à son plus simple appareil en étant synonyme de nouveauté alors que d'autres dimensions non prises en compte sont tout aussi importantes. Les ententes spécifiques, par exemple, doivent financer des projets qui apportent une valeur ajoutée et modifient les façons de faire⁵. Adoptée pour une période de trois ans, l'entente spécifique arrive toutefois rapidement à échéance laissant peu de temps aux acteurs pour bien assoir le développement des projets.

Plusieurs acteurs ont l'impression, non sans raison, que tout est toujours à recommencer et que les politiques de financement qui valorisent la nouveauté au détriment de l'amélioration des bonnes pratiques freinent le développement.

D'autant plus que l'absence de financement récurrent couplé aux exigences des différents bailleurs de fonds engendrent des défis importants de gestion et de bureaucratie et une précarisation des projets qui rend difficile le développement à long terme. Ce climat ne favorise pas le développement de liens de confiance entre les différentes organisations, éléments pourtant essentiels dans les théories de l'innovation.

Le climat de crainte généré par l'incertitude dans la poursuite du financement des projets doit être remplacé par une évaluation incluant une participation active des acteurs impliqués.

L'évaluation inadéquate des initiatives est le deuxième défi auquel se bute la valorisation des bonnes pratiques. La reddition de compte

CONCLUSION

En guise de conclusion, que retenir de cette démarche? Le portrait est très sombre car les changements actuels réalisés par le gouvernement sont antagonistes aux attentes et leçons tirées du

actuelle, même si elle exige pour les différents acteurs (autant pour les porteurs de projets que les bailleurs de fonds) d'y consacrer un temps important, souvent excessif, ne permet pas d'évaluer pleinement le potentiel des pratiques et doit être repensée. L'évaluation s'appuie sur des critères souvent quantitatifs. Si ces derniers sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour bien mesurer l'apport des initiatives et s'attarder aux défis auxquels elles sont confrontées dans un souci d'amélioration. Cette évaluation doit être réalisée avec les porteurs des différents projets sur le terrain qui, face aux défis rencontrés, ont déjà identifié plusieurs solutions réalistes.

L'évaluation vise alors à valoriser les connaissances du milieu et les bonnes pratiques dans un processus continu de renforcement et pour en dégager des éléments de transfert et de formation.

Finalement, une évaluation réalisée dans l'optique de valoriser les bonnes pratiques exige de prendre le temps de faire le point sur ce qui existe et de mettre en place des mécanismes de suivi des actions. L'importance de ce troisième défi a été soulignée à maintes reprises par les acteurs du milieu. La démarche de consultation a en effet démontré une méconnaissance des pratiques et des réalités terrain de toute part. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la mise en place d'un dispositif de concertation qui réunit les différentes organisations et les bailleurs de fonds et qui permet un échange des pratiques, des expertises et des problématiques vécues est un pas important vers ce suivi.

Ces pratiques qui freinent le développement territorial ne sont pas l'apanage de l'Outaouais, mais sont présentes dans toutes les sphères du développement au Québec. Les politiques d'austérité actuelles qui sabrent dans les organisations de développement territorial sans études d'impacts ni consultations sont sans contredit l'exemple le plus éloquent

milieu. La démarche pour adopter l'entente spécifique régionale sur l'immigration et la jeunesse a en effet démontré l'importance d'améliorer la concertation et la cohérence à l'échelle

régionale. Or, actuellement, l'échelle régionale est appelée à disparaître avec la suppression de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, de la Table jeunesse Outaouais et celle de la direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Les trois investigateurs de l'entente spécifique n'existent plus et cette dernière, qui venait concrétiser les efforts et les réflexions du milieu, n'a pu être adoptée. La décentralisation vers les milieux locaux a également été un élément majeur identifié par une panoplie d'intervenants pour assurer le développement. Ici aussi, nombre d'organisations locales ont perdu leur financement, mettant fin, du même coup, à plusieurs projets locaux. Finalement, les changements actuels viennent briser la pérennité de plusieurs démarches de développement amorcées dans le milieu tout en ignorant le savoir et l'expertise des intervenants sur le terrain. Le passé a toutefois démontré que dans un contexte de crise aigüe, les acteurs régionaux et locaux font souvent preuve d'une réelle innovation. Dans ce contexte, il reste à souhaiter que les défis auxquels les intervenants ont été confrontés ces dernières années et qui freinent le développement soient remplacés par de nouveaux modèles qui soutiennent davantage les initiatives et les stratégies locales tout en instituant une meilleure cohésion et une vision à long terme. ■

BIBLIOGRAPHIE

¹Vatz Laarousi, Michèle et Gabriela Bezi (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques Université de Sherbrooke. Nos Diverses cités, no 7, printemps 2010, p. 31 à 38, www.metropolis.net.

²MAMROT, 2010 : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/conferences-regionales-des-elus/ententes-entre-le-gouvernement-et-les-cre/>.

³Pèlerin, Hélène (2011). De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 27, n° 2, p. 57-75.

⁴Doucet, Chantale (2014). Rapport intégrateur sur la mobilité territoriale et internationale en Outaouais. Rapport réalisé par Projets Territoires pour la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Table jeunesse Outaouais (TJO), 108 p. + annexes.

⁵MAMROT, 2010 : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/conferences-regionales-des-elus/ententes-entre-le-gouvernement-et-les-cre/>.

NOTES

^aChantale Doucet est chercheure consultante en développement des territoires. À l'instigation des partenaires de l'entente spécifique, elle a réalisé les démarches de consultation dans le milieu et le rapport intégrateur sur la mobilité internationale et territoriale. Elle est également chargée de cours à l'UQO.

^bSelon Statistique Canada, personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résidence permanente au Canada.

^cCes raisons s'inspirent de consultations auxquelles nous avons participé, mais également de comptes rendus de discussion réalisés dans d'autres démarches.